

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 31/05/10**

Le quorum étant atteint et l'ordre du jour adopté, le chef d'établissement ouvre la séance à 17h35.

M. le proviseur présente les excuses de Mme Stéphanie LASSABE-GUILLOT, souffrante, suppléée par M. Ahmed BENMAHAMED, de Mme Carole LOISEL, Consule, de M. Didier GAZAGNADOU, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, de M. Nicolas PAYER, suppléé par M. TREMBLAY, personnalité invitée, tous retenus par d'autres obligations professionnelles.

**I – Adoption du Procès verbal du 02/02/2010 :**

Le procès verbal de la séance ordinaire du 02 février 2010 est adopté à l'unanimité.

**II – Préparation de la rentrée 2010 / 2011 :**

M. AUBERTEL, présente les documents de Prévision de Consommation Horaire de l'AEFE, transmis aux membres, qui constituent le support de formalisation des besoins en regard de la structure pédagogique et de répartition des moyens et ressources.

En regard de la réforme du lycée, classe de seconde en 2010/2011, M. le proviseur précise que ces documents tiennent compte de toutes les orientations nationales et de leurs déclinaisons après examen et accord du conseil pédagogique qui s'est réuni à deux reprises, le 27 janvier et le 18 mars 2010. M. Le proviseur rappelle que les présents éléments s'inscrivent dans la continuité des précédents conseils, primaire inclus, notamment lors du dernier conseil d'école du 26 mai.

En référence aux précédents travaux sur la préparation de rentrée et à la demande de scolarisation pour la prochaine rentrée, il précise que la structure pédagogique est arrêtée à 30 divisions au secondaire, plus une classe de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, montée de cohortes, et de 28 au primaire, plus une classe en CP et CE1. Elles sont réparties comme suit sur la base des effectifs connus à ce jour :

- PS : 2 divisions
- MS et GS : 3 divisions par niveau
- du CP au CM2 : 4 divisions par niveau
- 6<sup>ème</sup> : 6 divisions (4 CM2 à l'interne et 2 en provenance de Monod)
- 5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> : 5 divisions par niveau (montée de cohortes)
- 2<sup>nd</sup> : 4 divisions par niveau (montée de cohortes)
- 1<sup>ère</sup> : 3 divisions (montée de cohortes)
- Tle : 3,5 divisions, 1 ES ; 0.5 L et 2 S (montée de cohortes)

M. AUBERTEL fait observer qu'aux montées habituelles de cohortes s'ajoutent l'admission d'élèves inhérente à la troisième phase d'implantation de nouvelles familles françaises sur Abu Dhabi, dans le cadre de la coopération économique, civile et militaire, soit une progression prévisionnelle totale d'approximativement 11 % des effectifs.

Pour l'ensemble des enseignants, les prévisions de répartition des services ont été effectuées et chaque enseignant a été informé des niveaux avec lesquels il travaillera en 2010/2011.

Les listes des fournitures et des manuels scolaires ont été publiées. L'ensemble des commandes relevant des crédits pédagogiques est en cours, sous réserve du respect des délais de livraison par les fournisseurs, aucun retard ne devrait être enregistré pour la rentrée prochaine.

Les représentants des enseignants s'inquiètent du fort nombre moyen d'élèves pour certains niveaux, comme les 3èmes, 1ères et Terminales, avec d'éventuels échecs au baccalauréat qui risquent d'accentuer ce nombre.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS

De la même façon la déléguée des élèves craint une dégradation de l'atmosphère de travail si ces niveaux étaient surchargés.

Le Chef d'établissement précise que des ajustements par dédoublement de disciplines sont susceptibles d'être mis en œuvre afin d'y remédier, situation déjà connue en 2008/2009. A ce titre, plusieurs projections ont déjà été faites dans plusieurs disciplines. Dans ce cadre, en regard par ailleurs du nombre moyen d'élèves en 6<sup>ème</sup>, il est également envisagé de réduire d'une classe ce niveau au profit de celles mentionnées précédemment. L'ensemble sera déterminé à l'issue des conseils de classe et des décisions définitives d'orientation.

Les représentants de l'APE font valoir que l'intégration d'élèves du Lycée Monod chaque année en 6<sup>ème</sup> (montée de 2 classes à la rentrée 2010) ne fait qu'aggraver cette situation et qu'il est temps pour cet établissement d'ouvrir ses propres classes de collège. Ils souhaiteraient que les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement des classes secondaires puissent pleinement profiter aux élèves déjà scolarisés au Lycée Massignon depuis le primaire.

Le représentant du Lycée Monod et Mme Rayer, Conseillère des français de l'Etranger, mettent en avant qu'un accord tacite existe depuis 5 ans désormais pour l'accueil de leurs élèves en 6<sup>ème</sup> et que leur établissement permet de scolariser de nombreux élèves français et francophones sur Abu Dhabi, en complément de l'offre du Lycée Massignon.

Le proviseur conclut en précisant que ces orientations font l'objet d'un suivi par la direction de l'AEFE, de même que ces informations sont connues des dirigeants de l'AFLEC, qui gèrent le Lycée Monod en fixant sa carte scolaire. En regard de cette dernière qui sous-tend une évolution à venir au secondaire pour les toutes prochaines rentrées, la question est déjà posée et pour le lycée Louis Massignon, l'AEFE en précisera prochainement tout développement à l'étude en ce moment même.

Mme Laurenti, Conseillère des Français de l'Etranger, s'engage à évoquer le sujet avec Madame la Directrice de l'AEFE lors d'un prochain entretien en juin.

**Organisation de la rentrée scolaire 2010 :**

M. AUBERTEL rappelle, que la présente organisation fait référence aux recommandations ministérielles et en présente les modalités, annexes : circulaire organisation de la rentrée scolaire et Calendrier de la 1<sup>ère</sup> période pédagogique 2010/2011.

L'accueil et l'intégration des nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup> s'effectueront notamment sur la journée du 15 septembre. Dès le premier jour, les nouveaux parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup> seront accueillis à 9h00 par l'équipe administrative et de direction, et tous les parents de ces niveaux seront reçus à 15h00 par l'équipe des professeurs, pour une présentation des objectifs et attentes. L'accueil et le suivi des élèves des autres niveaux s'effectueront le 16 septembre. Dans le même cadre, les parents d'élèves des niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et Tle pourront également rencontrer les professeurs dès la 2<sup>ème</sup> semaine et les suivantes. Après cette phase d'accueil et d'intégration, tous les élèves suivront leur emploi du temps normal dès le 19 septembre. Les rencontres parents professeurs pour les bilans de mi-trimestre seront organisées en novembre.

Par ailleurs, la permanence des parents d'élèves pour les assurances scolaires sera organisée les premiers jours de la rentrée. L'Association des parents d'élèves sera invitée à l'accueil prévue par l'équipe de direction, des nouvelles familles arrivant à Abu Dhabi, le 15 septembre à 9h45. Elle organisera d'autre part son assemblée générale de rentrée le 27 septembre.

L'accueil des personnels nouvellement affectés se déroulera du 07 au 13 septembre et la prérentrée des enseignants se déroulera le 14 septembre.

Pour le primaire, l'ensemble des prévisions de l'organisation de la rentrée a été présentée et adoptée par le conseil d'école.

**Organisation de la rentrée scolaire :** Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS.

**Carte des emplois 2010/2011:**

Sur la base de la carte des emplois et des précédentes étapes de préparation de la rentrée scolaire, M. le proviseur présente le mouvement et les derniers ajustements nécessaires. M. AUBERTEL précise que l'évolution de la carte des emplois est directement liée à l'augmentation des effectifs et aux différents projets de coopération éducative.

- enseignants :
  - primaire :
    - Sylvie LAMARRE, TNR
    - Véronique BATCHEVITCH, TNR
    - Marie-Claude LACROIX,
    - Marie-Hélène GOIRE,

Pour le soutien au primaire et l'arabe, le dépôt des candidatures est repoussé jusqu'à la rentrée scolaire pour permettre l'examen utile de nouveaux dossiers. Sachant par ailleurs que pour l'enseignement de l'Arabe, l'établissement reste dans l'attente de la réponse des autorités locales dans le cadre de dossiers de mobilité interne déposés par deux personnels du lycée.

- Lettres :
  - Mme Léna-Fabienne LIBAR-BELIN, qui suit son conjoint affecté à la base militaire.
- Sciences Physiques :
  - Pas de candidature pour la deuxième année, résorption en HSA dans la discipline avec l'accord des enseignants. Dans ce cadre, il faut noter que cette situation ne pourra pas être gérée au-delà de la prochaine année et qu'un poste de résident devra certainement être envisagé pour 2011/2012.
- Mathématiques :
  - M. Christian ARTOLA, TNR, qui suit son conjoint recruté en qualité de résident dans la discipline.
- SES :
  - M. Guillaume CLEMENT, déjà personnel de l'établissement qui a fait valoir son expérience dans cette discipline.
- Anglais :
  - Mme Anne-Christine GRENIER, TNR, qui suit son conjoint affecté à Abu Dhabi par sa société. Elle souhaite exercer à temps partiel. Cette situation génère un nouveau besoin à temps partiel qui fera l'objet soit d'un recrutement complémentaire, soit d'une résorption en HSA dans la discipline avec l'accord des enseignants. Dans ce cadre, il faut noter que cette situation ne pourra pas être gérée au-delà de la prochaine année et est à rapprocher de la demande de transformation de l'emploi d'expatrié.
- Documentation :
  - Néant, en attente de la réponse de candidats.
- Allemand :
  - Mme Nathalie FEND de SOUSA LOBO, TNR,
- Vie scolaire :
  - N° 1 et 2, conservés, l'établissement restant dans l'attente de la réponse des autorités locales dans le cadre de deux dossiers de mobilité interne déposés par des personnels déjà en poste au lycée.
  - N° 3, Mme Sophie ARRIVE
  - N° 4, Mme Solenn HERBERT
  - N° 5, Mme Anne ARIES

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS

L'ajustement complet sera opéré selon les conditions effectives de la prochaine rentrée.

Les représentants de l'APE font savoir leur attachement à voir se développer le « Point Ecoute » au profit des élèves de l'établissement. Le Chef d'établissement précise qu'une augmentation du volume horaire est prévue pour ce poste en fonction des besoins qui seront identifiés à la rentrée.

La déléguée des élèves approuve pleinement cette évolution qui pourrait faciliter notamment l'intégration des nouveaux élèves en début d'année scolaire.

Emplois d'expatrié, rentrée 2011 :

M. le proviseur précise que pour le lycée, une seule fin de mission interviendra en 2010/2011, celle du poste occupé actuellement par Mme Samya LABIDI en langue Arabe. L'intéressée a déjà fait savoir par ailleurs qu'elle est candidate à son maintien dans l'établissement en qualité de professeur résident. Il lui appartiendra donc de poser sa candidature en cours d'année prochaine pour que son dossier soit étudié par la commission de recrutement.

En regard du projet et des besoins de l'établissement comme par ailleurs, ceux de la zone Moyen Orient et Péninsule Indienne, Monsieur le proviseur confirme les orientations examinées en séances les 30 septembre et 17 novembre portant sur le changement de discipline pour ce poste pour la rentrée 2011/2012, à savoir anglais, avec un profil de conseiller pédagogique. En termes de cohérence, ce choix répond également au développement du bilinguisme dans l'établissement tant conformément et simultanément au Plan d'orientation Stratégique de l'AEFE qu'aux exigences des autorités locales en la matière.

Les représentants des personnels déplorent cependant la perte d'un personnel expatrié en Arabe au moment où la section orientale vient d'être validée. Le Chef d'établissement précise alors qu'un poste de conseiller pédagogique en Arabe est maintenu à Dubaï avec une vocation régionale ; il s'agit là d'une répartition des moyens entre les différents établissements de la zone.

Pour information des membres, M. le proviseur rappelle par ailleurs que quatre nouveaux postes affectés à la filière d'excellence scientifique dans les Model School, viendront compléter ceux existants, deux en sciences physiques et deux en mathématiques, pour répondre à l'accord de coopération éducative du 18 janvier 2008. A ce titre, la demande de conseiller pédagogique en anglais constitue un atout supplémentaire à considérer.

M. le proviseur précise que la fin de mission de M. COLLANGE, proviseur adjoint, interviendra également en 2011.

Carte des emplois 2011/2012 : Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

Présentation des aménagements de locaux planifiés pour la rentrée :

Comme évoqué notamment lors des travaux sur l'actualisation du projet d'établissement, M. le proviseur précise le programme d'aménagements planifiés à l'été 2010, après accord de l'AEFE, pour permettre et garantir à la rentrée et le fonctionnement pédagogique de l'établissement. Il laisse la parole à Mme MAZIN.

Aménagements prévus :

- nouveau bâtiment : installation du mobilier et des équipements informatiques (ordinateurs et vidéoprojecteurs), câblage informatique, installation d'un système de sonnerie, connexion du système d'alarme à la centrale existante,
- vie scolaire : restructuration des salles A001 et A002 en bureau avec local de vie scolaire attenant,
- espaces sportifs : restructuration de l'actuelle cafétéria en salle de sport, changement de la climatisation du gymnase, aménagement de vestiaires dans les actuels locaux techniques situés le long du gymnase,
- foyer des élèves : extension grâce à la suppression de l'actuel kiosque ; la déléguée des élèves évoque un projet d'aménagement du foyer élaboré par les élèves et remis il y a peu de temps à l'intendance.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS.

- salles de cours : transformation de deux salles de sciences en salles banalisées (A113 et A114), transformation de l'actuelle infirmerie et de la salle B008 en 2 salles de classe, transformation des salles B001 et B001bis en une grande salle de cours,
- cour et espaces extérieurs : réfection du plateau sportif, abaissement des murs face au bâtiment B, portail de séparation des espaces « élèves » et « logements » ; des travaux relatifs à l'évacuation des eaux pluviales ont été anticipés durant les vacances de printemps. Les délégués des personnels souhaitent l'implantation d'un nouveau point d'eau potable côté secondaire.

Aménagements non directement pédagogiques mais concernant les usagers de l'établissement :

- déménagement de la salle des professeurs dans les actuels locaux du CDI, incluant la couverture du passage extérieur,
- transformation de l'actuelle salle des professeurs en bureaux (proviseur adjoint et secrétariat), création d'une salle de visioconférence avec demande d'une subvention à l'Agence.
- déménagement des services administratifs et financiers et de l'IEN à proximité de l'administration (salles A105, A107 et A108).
- confirmation de l'attribution de nouvelles salles pour la Maternelle (soutien et marmothèque notamment), en attendant un réaménagement plus global de cette partie de l'établissement à l'horizon 2011
- l'APE disposera désormais d'un bureau commun avec l'ASC situé dans l'entrée du bâtiment A (ancien bureau de l'agent chef)

Et ce, pour permettre la souplesse attendue dans la gestion des emplois du temps et garantir l'adéquation entre les effectifs attendus et les moyens.

Compte tenu de l'ensemble des paramètres de la prochaine rentrée scolaire, du niveau élevé de contraintes qui en découlent, et des devoirs inhérents qui incombent à l'établissement et sa tutelle, l'AEFE, M. AUBERTEL n'ignore pas que la prochaine rentrée, sera une fois encore un défi à relever pour le lycée Louis Massignon. Mais il tient à souligner le cadre nouveau qu'offrira la livraison effective du nouveau bâtiment avec 17 nouveaux espaces pédagogiques qui à n'en pas douter constitueront une plus value qualitative indéniable pour toute la communauté éducative. Il remercie chacun de sa contribution à cette préparation et du temps qui y est consacré pour honorer tous les rendez-vous.

M. AUBERTEL ne cache pas la satisfaction de l'équipe de direction devant l'ensemble de ces réalisations. Il tient à témoigner de ses plus vifs remerciements à l'AEFE et sa directrice Mme Anne-Marie DESCÔTES, à l'ambassade de France, à la société Total et aux autorités locales, qui par leur écoute, leur aide et soutien, ont permis à l'établissement et ce, pour le bénéfice de sa communauté dans son ensemble, de pouvoir être au rendez-vous de la prochaine rentrée.

**Préparation et organisation de la rentrée scolaire 2010 et 2011** : avis favorable à l'unanimité des membres.

### **III - Information sur le budget :**

M. le proviseur et Madame l'agent comptable informent les membres que la DBM n°1 2010 a été validée par le conseil d'administration de l'Agence. M. le proviseur et Madame l'agent comptable présente la DBM d'urgence 2010 et en expliquent les raisons.

---

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS

Concernant l'évolution des frais de scolarité pour l'année scolaire 2011/2012, les projections seront établies à compter de septembre dans la continuité de celles établies au cours de l'année précédente. L'Association des Parents d'Elèves continuera d'être associée à toutes les étapes pour définir au mieux toute évolution nouvelle et continuer de garantir pour les années à venir, la meilleure intégration des coûts réels d'exploitation et des charges qui pèsent sur l'établissement.

Les appels d'offres concernant la restauration scolaire et les transports scolaires ont été déclarés fructueux. Pour la restauration scolaire, c'est la société Damac qui a emporté le marché, avec un maintien des tarifs de demi-pension, et pour les transports, la société Zénith, tarifs joints, annexe note de rentrée aux familles.

Les représentants des personnels soulignent l'importance de maintenir un personnel stable pour la surveillance des bus de la maternelle. L'agent comptable adjoint les rassure en précisant que la quasi-totalité des accompagnatrices continueraient leur service à l'identique.

Les représentants de l'APE réclament une vigilance toute particulière quant à la prudence des chauffeurs des bus scolaires ainsi qu'à l'équipement en ceintures de sécurité des véhicules.

Le proviseur précise qu'un numéro de téléphone pour chaque bus sera donné aux familles afin de pouvoir joindre l'accompagnateur durant le transport.

L'information sur le budget ne soulève aucune autre remarque ni commentaire.

Pour information Mme l'agent comptable informe les membres que suite à une restructuration de ses locaux, le CERT – Thales Institute propose au LLM la mise à disposition de mobilier (bureaux, tables...) et d'un certain nombre de matériels informatiques. Cet équipement, qui reste la propriété de Thalès, est remis à l'établissement pour une durée conventionnelle initiale de 1 an renouvelable pour une durée identique. Au-delà de cette période, plusieurs dispositifs devraient pouvoir permettre au LLM de conserver ce matériel.

M. le proviseur informe les membres d'un don du Crédit Agricole-Lyon, de 15000 AED affecté aux manifestations éducatives, culturelles ou sportives de l'école primaire.

Modification du règlement intérieur pour la partie liée aux règlements des frais de scolarité ou des services annexes. Mme MAZIN précise que cette modification fait suite à la mise en service d'un nouveau logiciel de gestion des droits constatés. Les modifications ne font donc que reprendre le mode de fonctionnement mis en place depuis janvier 2010.

**Modification du règlement intérieur, appel d'offres, tarifs et dons** : avis favorable à l'unanimité des membres.

#### **IV– Information sur l'avancement des travaux du nouveau bâtiment :**

M. le proviseur confirme la livraison du nouveau bâtiment dans les prochains jours. Les derniers aménagements et équipements prévus ont été présentés notamment au point ci-dessus, présentation des aménagements planifiés pour la rentrée. A ce stade du projet, et pour ne pas reprendre la présentation sur plan de précédents conseils, M. le proviseur propose de permettre aux membres une visite des locaux le mardi 8 juin à 17h.

## **V – Projet d'école et d'établissement :**

M. le proviseur les travaux conduits tout au long de la présente année scolaire pour permettre l'actualisation du projet d'établissement. Le projet 2010/2011 – 2014/2015 a fait l'objet d'un dernier examen en comité de pilotage le 19 mai dernier, auquel ont participé tous les représentants, confer annexes. Il en rappelle et précise les différents axes :

• **AXE 1 :**

Accentuer les dispositifs d'éducation à l'orientation et d'aide à l'élaboration du Projet Personnel de l'Elève pour favoriser les choix, la faisabilité et la conduite du parcours scolaire.

• **AXE 2 :**

Renforcer les dispositifs d'aide et de soutien en favorisant l'expression des besoins, en accentuant la personnalisation des parcours pour favoriser l'autonomie progressive des élèves.

• **AXE 3 :**

Dans le cadre des activités pédagogiques éducatives et culturelles :

- agir sur le rapport à la note pour privilégier l'évaluation diagnostique et formative,
- dans un environnement multiculturel, favoriser la pratique des langues avec le français langue de scolarisation comme dénominateur commun, accentuer et renforcer ce ciment culturel pour favoriser le partage des langues et cultures.
- développer la culture à l'école à partir des objectifs de nos programmes et ce, par des partenariats accrus avec les organismes locaux, pour favoriser tant l'exploitation pédagogique attendue par les élèves que leur ouverture culturelle.

• **AXE 4 :**

Au sein de la « Maison Lycée », à partir d'un plan annuel renforcé au niveau de la communication :

- renforcer l'écoute et l'accueil des nouveaux élèves pour favoriser leur intégration,
- améliorer la gestion des flux des élèves au cours de la journée pour favoriser une prise en charge de leurs activités scolaires, éducatives et culturelles,
- multiplier les lieux de vie scolaire et associative, pour renforcer l'équilibre des rythmes scolaires et ce, en favorisant leur appropriation et gestion par les élèves en concertation avec l'ensemble des services de la communauté scolaire et en dotant de nouveaux équipements.

Développer la programmation d'actions d'Education à la santé et à la citoyenneté tant en liaison avec les services internes, point écoute, infirmerie, qu'en associant des intervenants externes pour accentuer la prise en charge globale.

• **AXE 5 :**

Consolider les services aux usagers, transport et restauration, en précisant la qualité unique de service rendu à une collectivité pour optimiser leur fonctionnement.

Complémentairement aux nouvelles infrastructures livrées, planifier le réaménagement du cadre et des espaces de vie scolaire, des anciens locaux et de leur niveau d'équipement pour accompagner les actions du projet.

**Nouveau projet d'établissement 2010 - 2015 :** avis favorable à l'unanimité des membres.

---

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS

**VI - Projets pédagogiques, sorties et voyages scolaires :**

M. le proviseur précise qu'à ce jour aucun projet de voyage scolaire n'a été déposé pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2010/2011.

Ce point sera repris lors des prochains conseils.

**VII - Questions diverses :**

Questions des représentants des parents d'élèves :

- Hygiène des toilettes, papier manquant à certains moments :

Monsieur le directeur du primaire précise que cette même question a été débattue au conseil d'école et qu'un engagement a déjà été pris pour éviter ce type de désagréments. La mise en service des nouveaux blocs sanitaires au profit du secondaire devrait grandement faciliter l'entretien général des toilettes dans tout l'établissement et éviter ces ruptures occasionnelles.

- Absence des professeurs : elles devraient normalement être remplacées au bout de 3 jours au maximum.

Pour le second degré, Monsieur le proviseur précise que la référence est de deux semaines et que pour le dernier exemple en date, la suppléance a été organisée en 48 heures. S'agissant d'absences pour une ou quelques journées, elles sont plus difficiles à organiser en raison des délais inhérents. Il rappelle que pour le premier degré, conformément aux recommandations, elles sont organisées dans les meilleurs délais ou par répartition.

Pour l'ensemble des projets et programmes qui ont été élaborés et réalisés cette année, M. AUBERTEL tient à remercier les membres de la communauté éducative, élèves, parents et enseignants de leur contribution.

M. AUBERTEL tient à exprimer à Mesdemoiselles et Messieurs les élèves, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les personnels, ses sincères remerciements pour le travail accompli cette année. A l'approche de la fin d'année scolaire, une fois les rendez-vous des examens honorés, ils souhaitent de bonnes et agréables vacances à tous. M. AUBERTEL tient également à adresser ses vœux de pleine et entière réussite à toutes les familles et tous les collègues qui poursuivront leur carrière professionnelle vers d'autres destinations géographiques et qui au cours des dernières années ont apporté leur expertise et leur soutien au Lycée Louis Massignon.

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DES AVIS EMIS.

M. AUBERTEL témoigne de ses mêmes vœux en direction de M. Didier GAZAGNADOU, qui termine sa mission de Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, et souhaite la bienvenue à M. David BERTOLOTTI, qui prendra ses fonctions en septembre prochain.

M. ALOUINI, au nom des parents d'élèves tient à témoigner de ces mêmes remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir souhaité à chacun des membres de la communauté d'agréables congés à venir, le chef d'établissement remercie les membres du conseil et lève la séance à 19h40.

Le secrétaire de séance

Le président du Conseil d'établissement,

M. Olivier LAMARRE

M. Gérard AUBERTEL